

Journal municipal n°2

LA FERTÉ-MACÉ

Sommaire

Éditorial p.1

Environnement p.2

Du côté des espaces verts

Le saviez-vous ?

Santé

La vie dans nos écoles p.3

Le plan d'eau se viderait-il ?

Une politique volontariste de l'habitat

Vous avez un projet de vie
à La Ferté-Macé ?

La saison culturelle fertoise p.4

Infos pratiques p.6

Mieux vivre ensemble

Agenda / Événement p.7

Retour en images p.8

Éditorial

Je tiens à remercier les 14 associations qui ont regroupé leurs forces pour organiser à la salle Guy Rossolini, le 22 novembre dernier, le Théma Concert sur le thème de la solidarité. Cette soirée mémorable nous a permis d'approfondir notre réflexion sur ce que signifie le mot solidarité, tout en assistant à un concert exceptionnel, ou se sont rencontrés l'Europe et l'Afrique. Près de 1000 personnes se sont déplacées. Encore bravo et merci !

En tant que maire de La Ferté-Macé, avec mon équipe nous sommes obligés d'apporter des réponses pratiques à la question : qu'est-ce que la solidarité ? Toutes les associations, et toutes les personnes en charge des services au public, savent que depuis les années 70, même en période de croissance économique (qui n'est calculée qu'à partir de la croissance des ventes des biens de consommation), la situation se dégrade, la précarité s'accroît, l'école éduque moins, et l'autorité des parents décline. Les écarts se creusent, tant dans notre société, qu'entre les pays riches et les pays pauvres.

Tant que les politiques publiques ne mettent pas en place les solutions pour inverser ces évolutions, les actions de solidarité ne constitueront qu'un "pis aller", et à terme ne suffiront pas. Dans les années d'après guerre, le progrès technique a apporté une véritable amélioration du niveau de vie, et donc du progrès social. Désormais nous sommes dans l'accumulation de l'offre, inaccessible à la plupart de nos concitoyens.

Dans les années 60, un salaire suffisait à faire vivre un foyer, aujourd'hui deux salaires au SMIC ne peuvent répondre à toutes les sollicitations. Le système est sous perfusion, grâce à trois ingrédients : la publicité, qui crée le désir de consommer, le crédit qui fait croire que l'on en a les moyens et le vieillissement accéléré des produits qui provoque leur renouvellement. Cette course effrénée à

la consommation dans laquelle nous sommes actuellement, crée sans aucun doute, des frustrations, qui se traduisent par un mal-être de plus en plus grand. Pour sortir de cette logique, il faut repenser la croissance, et l'organiser en mettant en place de nouveaux indicateurs intégrant le bilan écologique et le bilan social. La logique de marché et les politiques d'investissements créatrices d'emplois, doivent être orientés pour une efficacité économique (et pas seulement financière), sociale et écologique.

C'est tout le sens de la politique municipale que nous entendons mener pour La Ferté-Macé. Nous avons l'énergie d'agir, avec ceux qui prennent des initiatives, que ce soit dans une entreprise ou dans le monde associatif, mais également pour ceux qui ont du mal à trouver leur place, ou qui en sont exclus. Les élus doivent être porteurs d'espoir.

Les premières décisions prises vont bien dans ce sens :

- l'amélioration du lien social par le soutien matériel aux associations et le développement de la politique culturelle,
- le développement durable grâce au bilan énergétique, aux nouveaux modes de gestion des espaces verts, au projet d'éco-quartier,
- l'action économique par le développement des liens avec les entreprises et l'efficacité des services municipaux.



Jacques DALMONT,
Maire de La Ferté-Macé

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé

RÉDACTION : p. 1 à 3 : équipe municipale • p.2 : Tribune de l'opposition municipale de Pierre DEVALLOIS, Groupe "Proximité et Action pour La Ferté-Macé" • p. 4 à 8 : Sabrina BIODORE

CONCEPTION :

Sabrina BIODORE, Adjointe chargée de la communication et Service Affaires Générales, Tél. : 02 33 14 00 40

CRÉDITS PHOTOS :

Sabrina BIODORE : photos journal
Office Départemental de la Culture (ODC) : couverture • page 4 et 5
Nicole MOTIN : page 2, hôpital de La Ferté-Macé • page 8, téléphone, spectacle de Noël Petite enfance
Marie-France LUCAS : photo déviation
Vœux au personnel communal : Guy FÉRON

Dépôt légal à parution
Tirage à 3300 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION :

Imprimerie Compédit Beauregard S.A. - La Ferté-Macé - Tél. : 02 33 37 08 33
Journal imprimé sur du papier certifié PEFC (en provenance de forêts gérées durablement)

■ Environnement

Coût de fonctionnement annuel d'un lampadaire

Soit : • 54 € d'électricité.
• 12 € d'entretien.

66 €

La dépense totale pour les 1 000 lampadaires de la ville est de 66 000 euros.

Des économies de 20 à 35 % sont possibles par une gestion cohérente du parc : lampes basse consommation, réduction de la tension, variation des puissances, réflexion sur l'utilité d'un éclairage toute la nuit en tous lieux.

Dès maintenant les électriciens procèdent au recensement de tous les points lumineux et boîtes électriques qui les raccordent. Bien connaître le réseau est en effet la première condition pour optimiser son utilisation. ■

■ Le saviez-vous ?

■ Que deviennent nos déchets domestiques après la collecte ?

Les **5 800 tonnes de sacs gris** sont emmenés à Fèl (près de Chambois) pour y être **enfouis sans aucun tri**. Cette décharge fermera en 2011, elle devra être surveillée (problème de pollution) jusqu'en 2041 ! Coût par tonne : 179 €.

1 600 tonnes de tri sélectif (papier, carton, verre, plastiques, métaux...) sont acheminés à Arçonnay (près d'Alençon). Après tri, des entreprises rachètent la matière valorisable. Coût par tonne pour le Sirtom : 132 €.

Bien trier, c'est écologique et c'est économique ! Chaque tonne supplémentaire recyclée (et donc non enfouie) économise 47 € :

2 300 tonnes de déchets verts transportés à Sées (coût transport : 30 000 €) pour y être valorisés (coût : 60 000 €). Le Sirtom pourrait bientôt réfléchir à des solutions alternatives moins chères : compostage individuel, plate-forme de compost à proximité. En attendant évitez si vous le pouvez, de remplir vos sacs gris d'épluchures de légumes ou de bouquets fanés : un petit carré au fond du jardin et le tour est joué !

Le coût annuel du fonctionnement du Sirtom d'Andaines (27 communes, 19 000 habitants) est de l'ordre de 2 millions d'euros. ■

■ Tribune de l'opposition municipale

Temps et contretemps

Le sens de circulation d'une rue est inversé, puis le sens initial est rétabli. Une lettre est envoyée à chaque habitant, puis une contre-lettre suit. Les projets en cours sont modifiés, cela crée des difficultés et des surcoûts. L'aménagement du centre-ville devait s'achever en 2009 ; après avoir été changé une fois, deux fois... tout est arrêté. La redynamisation attendra !

On apprend par les annonces légales (et pas en conseil municipal !) que l'aménagement des zones d'activité prévues au PLU va être modifié, avec à la clé une étude (une de plus) et des frais supplémentaires. La démarche entreprise pour trouver des médecins était critiquée, pourtant on se réjouit que cela en amène un (merci qui ?) On critiquait la soi-disant absence de volonté et d'ambition mais on se réjouit que les taux d'imposition soient comparables à ceux des autres villes ornaïses (merci qui ?). Où est la cohérence ? On y verra peut-être plus clair... quand on aura compté les lampadaires ! ■

■ Du côté des espaces verts

Le 3 décembre dernier, pour répondre à la volonté de la municipalité d'éliminer progressivement les traitements chimiques, l'ensemble des agents du service Parcs et Jardins a suivi une journée de formation.

Les agents ont été sensibilisés aux risques que représente l'utilisation des produits chimiques aussi bien pour eux-mêmes que pour le public : lire les notices, utiliser le produit approprié, à la bonne dose, au bon endroit, au bon moment. Tout cela semble évident. Pourtant, le poids des habitudes, l'empressement du quotidien et l'imperceptibilité de la toxicité conduisent parfois à des mauvaises utilisations qui peuvent être polluantes et/ou dangereuses.

L'observation des pratiques au sein du service montre que des précautions sont prises mais

nous devons renforcer notre vigilance et améliorer nos procédures. Des équipements de sécurité mieux adaptés (masques, bottes, combinaisons), une information systématique et régulière des agents sur la nocivité des produits et les modalités d'emploi, l'introduction du dés-herbage thermique, le rinçage des cuves sont autant de priorités que nous allons développer dès cette année.

Parallèlement la ville entame une gestion différente sur certaines zones : engazonnement du quartier Jacques Prévert, réduction du ramassage des feuilles, plantation de vivaces (plan d'eau, rond-point rue d'Hautvie, Square Jeanne d'Arc), abandons des traitements (Parc Barré Saint, École Paul Souvray). ■

■ Des collectivités très polluantes...

Même si elles utilisent moins de 10 % des herbicides et pesticides, les villes provoquent 50 % des pollutions de l'environnement parce que les 9/10^e des produits épandus sur des sols imperméables sont de fait inopérants et finissent directement dans le caniveau pour rejoindre la rivière. Sensibles à de telles pollutions plus de 70 communes bas-normandes entament une procédure similaire à la nôtre. La ville de

Mayenne a déjà réduit ses emplois chimiques de 90 % !

... Les particuliers aussi :

Savez-vous qu'ils génèrent 40 % des pollutions par surdosage ou utilisation inappropriée voire interdite (par exemple à proximité des puits et mares). À l'instar des médicaments, c'est avant emploi qu'il faut lire l'étiquette derrière le bidon ! ■

■ Santé

Le modèle de Santé Publique est dans la tourmente actuellement. En schématisant, le gouvernement dit : "On ne peut pas continuer indéfiniment à augmenter le budget de la Santé, il faut réorganiser l'ensemble pour éviter les gaspillages."

Ce faisant, la réforme en cours est amenée à appliquer une grille commerciale sur le système de santé Publique. La pression est extrêmement forte pour s'aligner sur les chiffres réclamés.

Cette différence d'appréhension entre une vision trop exclusivement économique et la réalité du terrain crée aujourd'hui désarroi et mal-être dans l'ensemble de la fonction hospitalière.

Nous regrettons vivement que les élus locaux aient été exclus de l'élaboration de la réforme hospitalière qui va se mettre en place dans les mois qui viennent. ■

■ CHIC des Andaines

Même si le passé récent n'a pas été facile, notre mission est de mettre toute notre énergie à continuer de défendre notre hôpital en étant présents dans toutes les réunions où se décide son avenir, et en soutenant, voire en inspirant des projets qui l'ancrent au cœur de notre bassin de vie. Le CHIC est un maillon essentiel de cohésion sociale, un établissement indispensable dans la carte sanitaire locale.

Il a ouvert de nouvelles consultations externes, crée de nouveaux services. Nous soutenons sans réserve ces initiatives comme nous soutiendrons toutes celles qui consolideront notre hôpital de proximité en portant toujours la valeur solidarité au cœur de nos interventions. ■



■ Le point sur La Clairière

Le centre de médecine physique et de réadaptation pour enfants et adolescents de La Clairière installe deux autres activités à La Ferté-Macé : Une maison d'accueil spécialisée pour adultes lourdement handicapés à partir de 20 ans et l'internat de l'hôpital de jour de La Ferrière-aux-Étangs dans les locaux rendus disponibles par le transfert de ses activités pédiatriques : principalement sur Flers, 55 lits d'hospitalisation complète et 15 places d'hôpital de jour (à côté du pôle femme-enfant). ■

■ L'arrivée d'un médecin, le Dr Annamaria Kiss :

La municipalité précédente avait fait aménager un cabinet médical puis signé un contrat avec un cabinet de recrutement de médecins étrangers. Cette démarche qui n'aurait pas été la nôtre, devrait aboutir aujourd'hui. Une femme-médecin généraliste hongroise, le docteur Annamaria Kiss, envisage de s'installer à La Ferté-Macé. Elle parle parfaitement français, est mère de deux enfants et déclare avec le sourire que si la région est si belle c'est justement parce qu'il y pleut un peu... ■

■ Le pôle de santé :

Le projet avance. Nous avons reçu une réponse positive de l'URCAM (Union Régionale des Caisses Maladie) quant à la demande d'ingénierie. Les professionnels de santé vont donc recevoir la visite d'un médecin conseil qui dressera la liste des besoins et des apports de chacun, dressera l'état des lieux et rédigera un projet qui retravaillé sera soumis aux différents financeurs. (Pour info, dans le département les premiers projets, Gacé et Mortagne devraient être financés dès la fin 2009). La Communauté de Communes, étant la collectivité compétente pour le pôle de santé, nous informons le président au fur et à mesure de l'avancement de nos discussions avec les différents partenaires. ■

La vie dans nos écoles

Le système éducatif n'a jamais été figé... et tant mieux, car l'évolution de la société, donc de nos enfants, exige une adaptation « à son temps ». Des réformes viennent régulièrement améliorer, en général, le quotidien, le savoir, le vécu de notre jeunesse pour une plus grande efficacité.

Qu'en est-il des dernières propositions ministérielles de 2008 ?

Les programmes sont identiques, certes... mais le rythme est nouveau : soit 24h par semaine pour tous les élèves dont deux heures supplémentaires pour tous ceux qui rencontrent des difficultés passagères (même en maternelle).

Cette proposition est arrivée de façon autoritaire, par contre, l'aménagement de la semaine semblant très embarrassant (faire le maximum en un minimum de temps) est laissé à l'initiative du terrain !! Les enseignants ont alors planché sur le sujet et tenté de répondre au mieux à la directive, sans perdre de vue l'intérêt de l'enfant (respect de son rythme... tâche difficile voire impossible !).

Après un trimestre d'expérimentation, le bilan est mitigé. Les directrices et directeurs remarquent :

- les journées sont longues pour certains enfants,
- le lundi est particulièrement difficile,
- le rythme est trop soutenu,
- pas de fantaisie possible : il faut faire le programme et il va nous manquer la valeur de trois semaines,
- c'est toujours la course,
- le samedi permettait de boucler certains travaux, d'organiser des matinées à thèmes avec les parents, un peu de convivialité, c'est fini,
- les enfants semblent pressurés,
- c'est la vie en accéléré en permanence...

Point positif : les enfants bénéficient d'une aide personnalisée, apprécient la relation privilégiée qu'ils ont avec l'enseignant à ce moment-là (groupes de 2 ou 3) et ne prennent pas cela comme une punition.

Changement de rythme... ?

Pour être frais et dispos,
Avec ce rythme nouveau,
L'enfant doit se coucher tôt,
La télé mise au cachot !

Mercredi ou vendredi
À neuf heures, il est au lit
Le sommeil lui garantit
Une journée réussie

L'avenir dira ce qui adviendra de ce dispositif, mais il ne faudrait pas que l'enfant devienne « l'otage » d'un système qui veut, à terme, réaliser des économies (en supprimant par exemple les instituteurs (trices) spécialisés, en tronquant la formation...); le soutien après l'école ne peut en aucun cas remplacer le travail effectué par un RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Enfants en Difficulté).

Les enseignants ont aussi des journées très longues. Le soir, il faut assurer l'aide personnalisée, puis les corrections et les préparations du lendemain ! Plus beaucoup de place pour le travail en équipe !!! Ils ne se démobilisent pas pour autant et mènent au mieux le programme, les projets pour apporter des connaissances, une culture, répondre aux besoins de leurs élèves et assurer leur éveil, leur épanouissement.

Dans les maternelles, la priorité reste la maîtrise de la langue, la citoyenneté, l'éveil artistique, la prévention des accidents domestiques. Des activités sont mises en place dans ce sens : animation culturelle (bibliothèque, cinéma, spectacles, visites d'expos), sorties pédagogiques (forêts, fermes, jardins...).



En primaire, à Jacques Prévert, les axes qui fondent le projet d'école sont les suivants :

- mieux vivre ensemble,
 - prendre davantage en considération l'enfant en difficulté,
 - développer l'éducation artistique et culturelle,
 - mieux maîtriser le langage,
- Des actions concrètes sont établies pour étayer ces objectifs :
- créer avec les élèves un ensemble de chartes et les harmoniser,

Le plan d'eau se viderait-il ?

Certains d'entre vous se demandent pourquoi le niveau du plan d'eau est si bas.

Explication : dans le cadre de l'entretien courant de la digue, la ville a mandaté un bureau d'études pour observer le comportement de nappes souterraines aux abords de la digue (côté des gîtes). Un abaissement du niveau de l'eau pendant tout l'hiver permet une observation plus précise. De ce diagnostic dépendra la mise en route d'un chantier d'entretien. Nous vous en reparlerons.

Les îles de la tentation ! La baisse du niveau de l'eau rend les îles accessibles. Certains d'entre nous aimeraient bien s'y rendre... pour savoir !

Attention : les îles sont une réserve naturelle interdite à toute circulation. c'est un lieu de vie et de reproduction de certaines espèces. Laissons-les tranquilles ! ■

- mettre en place une aide personnalisée,
- fréquenter les espaces de culture,
- lire des ouvrages intégraux,
- organiser des sorties pédagogiques (maison de l'eau et de la rivière... randonnée à vélo, visite à Paris).

L'école primaire Paul Souvray poursuit également son projet d'école en mettant l'accent cette année :

- sur l'environnement, en particulier pour les CP et CE1 sur le thème de l'écoute de la nature (sortie à la maison de l'eau et de la rivière) et pour les CE2 : découverte du marais,
 - sur l'art pour les Classes d'Intégration Scolaire (2 jours à Paris : visite de musées),
 - autour des temps modernes et de l'image pour les CM : visite des châteaux de la Loire et Futuroscope.
- Mais vous pouvez tout savoir en allant naviguer sur le blog de l'établissement : <http://blogs.etab.ac-caen.fr:paulsouvray-lfm>. Et là, vous aurez toutes les actualités qui les concernent.

L'école Ste Marie, qui a travaillé ces dernières années sur les éléments principaux de la nature : eau, air, terre, se consacre plus particulièrement aujourd'hui aux arts plastiques « l'art dans tous ses états ». Bien sûr, l'enfant va être amené à créer en utilisant, entre autres « les déchets de notre consommation » (permettant toujours une réflexion sur notre environnement). Une exposition en juin au Grand Turc conclura ce travail. ■

Une politique volontariste de l'habitat

Dès mars 2008, la majorité municipale a clairement affirmé sa volonté de mettre en œuvre une véritable politique de l'habitat.

Pourquoi ?

De 1999 à 2009, la population de La Ferté-Macé est passée de 7348 à 6201 habitants, soit une baisse de 727 habitants (-9,89%). Pour relever ce défi et rendre à nouveau notre ville attractive, nous devons offrir des terrains constructibles et des logements de qualité.

Comment ?

Après avoir établi un diagnostic complet de l'habitat, nous avons défini une série de propositions concrètes et réuni tous les acteurs de l'habitat afin de créer une dynamique nouvelle.

Cette politique s'établit en trois étapes :

1/ Le diagnostic :

- Réflexion sur le projet des maisons à 100 000 € de l'équipe précédente.
- La ville est propriétaire d'une cinquantaine de logements.
- Concertation insuffisante avec les bailleurs sociaux.

- Parcelles disponibles en lotissements.
- La ville possède des terrains constructibles oubliés, qui sont à valoriser.

2/ Nos propositions :

- Un projet d'éco-quartier est prévu, en lieu et place des maisons à 100 000 € (Le Clouet) : 16 à 18 logements en locatif et accession à la propriété. Réalisation prévue en 2010.
- Plan de rénovation sur 3 ans de 15 logements appartenant à la ville sur un total de 53 en locatif.
- La ville étudie un projet de réhabilitation du quartier Jacques Prévert, en partenariat avec les bailleurs sociaux. Début des travaux à partir de 2010.
- Réfection en 2010 par Orne Habitat, des logements HLM situés rue Félix Désaunay.
- Commercialisation des parcelles de lotissements communaux et de terrains constructibles appartenant à la ville.
- 39 terrains sont mis sur le marché dès la fin 2009, accessibles à tous les budgets

3/ La table ronde de l'habitat :

Organisation le 1^{er} décembre dernier d'une table ronde de l'Habitat réunissant élus, bailleurs sociaux, services de l'État, les organismes prêteurs, cabinet d'architecte, constructeurs et propriétaires privés, afin de présenter cette politique. Cette initiative a été appréciée et a montré toute la diversité de l'offre que la ville peut mettre sur le marché dès la fin 2009.

Il s'agit pour nous, d'associer tous les acteurs de l'habitat à une politique de diversification de l'offre, de construction et de rénovation de logements répondant aux aspirations de nos concitoyens. ■

Vous avez un projet de vie à La Ferté-Macé ?

Ce qui suit peut donc vous intéresser et apporter un début de réponse à vos attentes.

Il reste encore quelques parcelles constructibles, disponibles dans les lotissements du Fay-Bas et de la Pommeraie, dans le quartier de l'Hôpital. De plus, un nouveau lotissement est en cours d'aménagement au hameau de La Barbère, route de Bagnoles. Celui-ci pourra accueillir des accédants individuels à la propriété, mais aussi quelques logements locatifs. Par ailleurs, les services municipaux travaillent à la valorisation de parcelles individuelles et de zones d'habitat collectif ou semi-collectif, disséminées en divers lieux de la ville. Ces parcelles seront proposées à la vente dans les prochaines semaines, en mairie, mais aussi chez les professionnels locaux de l'immobilier, qu'ils soient vendeurs, concepteurs ou constructeurs. Enfin, sur le vaste terrain de Clouet, derrière le centre commercial, c'est un projet d'éco-quartier, qui verra le jour, à destination tous publics : jeunes, étudiants ou salariés, anciens, couples ou personnes seules. Il s'agit là d'un projet innovant, orienté vers la mixité sociale et une qualité de vie qui tente chaque jour, un nombre grandissant de nos concitoyens.

Voilà donc un ensemble de propositions susceptibles de répondre, à la variété de la demande. ■



emplacement du futur éco-quartier



La saison culturelle fertoise

La saison culturelle se déroule chaque année de septembre à juin.

Tout au long de la saison culturelle 2008-2009, les habitants se verront proposer divers spectacles : un mélange éclectique, composé de théâtre, concerts et représentations.

En partenariat avec l'Office Départemental de la Culture de l'Orne (ODC), la ville de La Ferté-Macé propose quatre rendez-vous aux habitants, durant l'année 2009.

Programme :

La lecture spectacle

« Inconnu à cette adresse »,

présentée par la troupe de théâtre de la Boderie a ouvert cette nouvelle saison, lors de l'opération Lire en Fête, le 11 octobre dernier. ■

Théâtre

Mardi 27 janvier à 20 h 30, salle Gérard Philipe

La pièce « L'illusion Comique »,

pièce de théâtre de Corneille revisitée par Viva La Commedia (compagnie de Commedia dell'Arte).

Cette célèbre farce, mise en scène par Anthony Magnier, est jouée par sept comédiens masqués et costumés.

Au programme de la soirée : intrigues, rebondissements et coups de théâtre. ■



La saison culturelle fertoise

La Saison Culturelle Fertoise

Le Printemps de la Chanson

Le Printemps de la Chanson

La Ferté-Macé accueillera les concerts d'ouverture et de clôture du festival.

Mardi 3 mars, salle Gérard Philipe

Chansons haïtiennes,

avec Mélissa LAVEAUX et Dyaoulé PEMBA

Mélissa LAVEAUX

Cette jeune artiste canadienne aux origines haïtiennes, mélange différents univers musicaux. Une voix soul posée sur des airs de trip hop et des rythmes samba-brésiliens transporte le public.

Dyaoulé PEMBA

De sa voix puissante, la chanteuse ramène la musique haïtienne, à ses racines créoles et africaines. ■

LA TROUPE DE THÉÂTRE DE LA BODERIE

VIVA LA COMMEDIA

MÉLISSA LAVEAUX ET DYAOULÉ PEMBA

SINSEMILIA

PÉPITO MATÉO

Tarifs

■ Spectacles Gérard Philipe

Tarif normal : 11,60 euros,
Tarif réduit : 8,60 euros (demandeurs d'emploi, RMIstes, lycéens,
étudiants, scolaires, Cartatoo, Kart'a+)

Forfait trois spectacles (Ce forfait n'est plus disponible)
(Illusion Comique, Laveaux/Pemba, Parloir)

Tarif normal : 28,50 euros
Tarif réduit : 19,50 euros. ■

■ Spectacle Salle Guy Rossolini

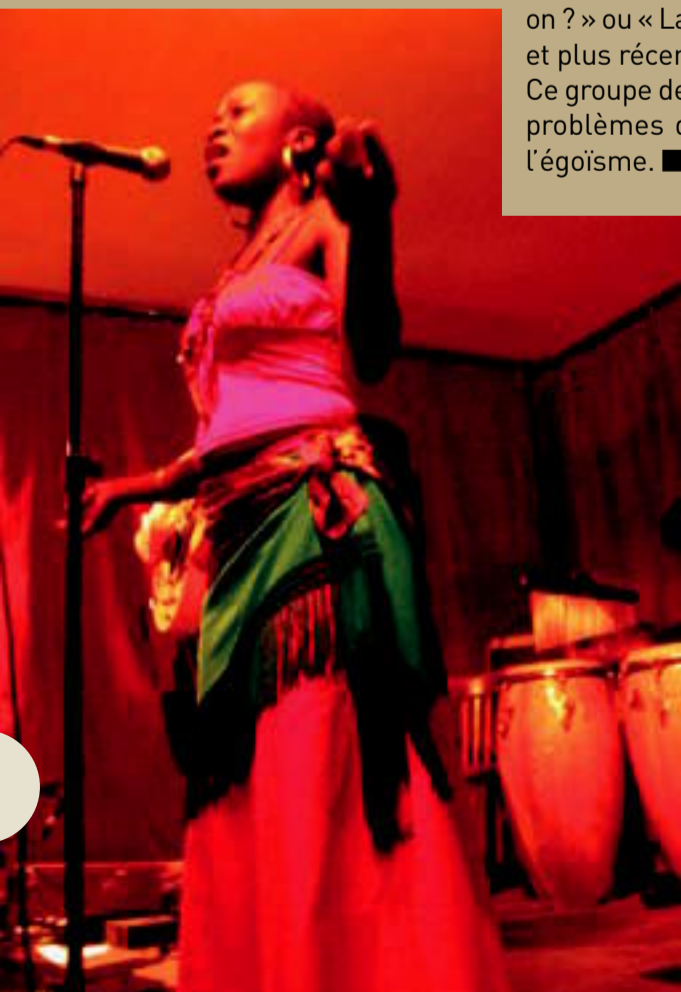
Tarif normal : 19,60 euros
Tarif réduit : 16,60 euros. ■



■ Samedi 28 mars, 20 h 30, salle Guy Rossolini Concert de Sinsemilia

Formé au début des années 90, originaire de Grenoble, le collectif de onze musiciens a déjà vendu plus d'un million d'exemplaires d'albums. On peut citer plusieurs succès, comme « De quoi se plaint-on ? » ou « La mauvaise réputation », une reprise de Georges Brassens et plus récemment « Tout le bonheur du monde ».

Ce groupe de reggae festif et engagé, rassemble les jeunes autour de problèmes de société, comme l'intolérance, l'inégalité sociale et l'égoïsme. ■



■ Mardi 5 mai, 20 h 30, salle Gérard Philipe Le conteur Pépito MATÉO

nous entraîne dans l'univers carcéral en brossant le portrait de plusieurs détenus.

Seul en scène, l'artiste réussit à capter l'auditoire pendant plus d'une heure. Cette pièce a été écrite suite à des entretiens et des ateliers d'écriture avec des prisonniers. ■



Infos pratiques

Point Information Jeunesse

En février :

L'ORIENTATION : Un jeu-test sur les différents métiers permettra de déterminer les centres d'intérêt des jeunes. Une manière ludique de déterminer ses choix professionnels.

Un Point Europe sera inauguré début mars dans les locaux du PIJ.

Des informations sur l'Europe, ses instances et les élections européennes y seront mises à disposition. Deux expositions sur l'Europe se dérouleront dans les deux collèges de La Ferté-Macé.

Fin mars :

JOBS D'ÉTÉ : Vous pourrez disposer de certaines offres d'emploi dans différents secteurs : animations, commerces, restauration... Ces offres seront consultables pendant une quinzaine de jours dans les locaux du PIJ.

Le 28 mars : Forum jobs d'été à Flers. Possibilités de transport par bus.

En avril :

Les parents pourront procéder au retrait de dossiers de demandes d'**ALLOCATIONS**

VACANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Il est conseillé de faire la demande de bourse même si le départ de l'enfant en centre de vacances n'est pas certain.

Point Information Jeunesse :

Espace culturel du Grand Turc, à La Ferté-Macé
Tél. : **02 33 38 85 61**

Courriel : pj@lafertemace.fr

mardi, vendredi 14 h 00 à 18 h 30

mercredi 10 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 18 h 30

Toutes les informations sur le Point Information Jeunesse sont sur le site de la ville :

www.lafertemace.fr ■

Baby-sitting

Deux services municipaux : le PIJ et le service petite enfance, s'associent pour proposer une liste de baby-sitters aux parents.

Vous êtes âgés de 16 ans ou plus, vous souhaitez vous occuper d'enfants, le PIJ tient à votre disposition un dossier de candidature.

Parents, vous avez besoin de faire garder vos enfants ponctuellement à votre domicile, le service petite enfance dispose d'une liste de baby-sitters, ainsi que des renseignements sur la rémunération, la législation qui encadre ce type d'emplois.

Renseignements au PIJ (Coordonnées ci-dessus) et Service Petite enfance,

14 rue Pasteur - La Ferté-Macé

Tél. : **02 33 14 00 41** ■

Téléphonie mobile

Le Conseil Général lance l'"Opération Téléphonie Mobile pour Tous" et fait appel aux communes ornaises, afin qu'elles lui communiquent les zones assimilées "zones blanches" (zones non couvertes par un opérateur de réseau mobile) qu'elles possèdent. Indiquez-nous rapidement en mairie le lieu où votre téléphone ne capte pas. Nous transmettrons cette information au conseil général.

Une étude sera menée par le biais des Agences des Infrastructures Départementales (A.I.D.), afin d'identifier les zones concernées. Les principaux opérateurs visés par l'étude sont : SFR, Orange et Bouygues. ■

Centre de loisirs

Pensez à inscrire vos enfants au centre de loisirs pour les vacances de Printemps (6 au 18 avril), avant le 20 mars.

Renseignements au Service Éducation Jeunesse

Tél. : **02 33 14 00 41** ■

Abattement fiscal en faveur des personnes touchées par un handicap

Les personnes handicapées ou invalides peuvent être bénéficiaires d'un abattement fiscal à hauteur de 10 %, de leur taxe d'habitation.

Afin d'en bénéficier, il faut remplir une des conditions suivantes :

- être titulaire de l'allocation supplémentaire,
- être titulaire de l'allocation pour adultes handicapés,
- être atteint d'une infirmité, d'une invalidité empêchant de subvenir par le travail aux nécessités de l'existence,
- être titulaire de la carte d'invalidité.

L'abattement est également applicable aux contribuables qui ne remplissent pas personnellement les conditions précitées, mais qui occupent leur habitation principale avec des personnes mineures ou majeures qui satisfont au moins une des précédentes conditions.

Il revient alors au contribuable de faire une déclaration auprès du Centre des Impôts de sa résidence principale.

Centre des Impôts de Domfront

4 rue du Mont Margantin

61700 Domfront

Tél. : **02 33 30 27 00** ■

Nouvelle réglementation pour les chiens

Depuis le 20 juin 2008, les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie ont pour obligation de soumettre leurs animaux à une évaluation comportementale (du huitième au douzième mois).

Cette évaluation est effectuée par un vétérinaire habilité (liste communiquée en mairie-police municipale). Rappel des pièces nécessaires à la déclaration d'un chien de 1^{ère} ou 2^e catégorie :

- Identification du chien ;
- Vaccination antirabique ;
- Assurance responsabilité civile du propriétaire ou détenteur ;
- Stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie ;
- Réalisation de l'évaluation comportementale du chien.

Les morsures de chien doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Pour tous renseignements, les propriétaires peuvent s'adresser à la police municipale.

Police municipale

Place de la République

Tél. : **02 33 14 00 42** ■

Arrêté portant obligation de ramassage des déjections canines abandonnées sur la voie publique

Nous déplorons tous la présence de nombreuses déjections canines en centre-ville ou dans différentes rues de la commune.

Afin de limiter ces désagréments, nous rappelons aux propriétaires d'animaux leurs obligations quant au respect de la voie publique.

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tous moyens appropriés, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics. En cas de non-respect des dispositions de l'article 1^{er}, les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes.

Renseignements : Hôtel de Ville, Service Affaires Générales, Place de la République - La Ferté-Macé

Tél. : **02 33 14 00 40** ■

Visites guidées de la commune

L'office du tourisme propose à partir du mois d'avril des visites guidées de la commune, les jeudis à 14 h 30. Départ de l'Office du tourisme.

Tarifs : 3 euros/pers • gratuit pour les - de 12 ans.

Renseignements / Réservations : OTSI

11 rue de la Victoire - 61600 La Ferté-Macé

Tél. : **02 33 37 10 97**

Visites guidées d'avril à octobre. ■

Mieux vivre ensemble

Lutter contre les discriminations, promouvoir la diversité

Qu'est-ce que la discrimination ?

Selon la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE), la discrimination se définit par une inégalité de traitement fondée sur un caractère prohibé par la loi, comme l'origine, le sexe, le handicap..., dans un domaine visé par la loi, comme l'emploi, le logement, l'éducation...

Qui définit cette inégalité de traitement ?

On peut effectivement se demander comment faire appliquer des sanctions portant sur des comportements qui, s'ils sont parfois pratiqués de manière inconsciente, n'en restent pas moins fortement répréhensibles.

Pour se prononcer sur les cas qui lui sont présentés, la HALDE demande aux victimes de fournir des justificatifs (attestations de témoins, fiches de paye...)

Cependant, la difficulté de remise en cause de ces comportements réside dans leur caractère pernicieux.

Le rejet d'une personne, pratiqué selon des critères hasardeux, n'apparaît pas forcément comme un comportement illégitime, à l'individu qui le pratique.

La souffrance de la ou des victimes n'en reste pas moins réelle et doit alors être entendue.

Quelles causes ?

La différence, quelle qu'elle soit.

Le handicap, la méconnaissance des cultures différentes de la sienne, la misogynie, les préjugés de toute sorte. La discrimination est un fait qu'on ne peut décrire.

Elle prend racine dans l'histoire personnelle d'un individu, ses croyances et convictions.

Les auteurs sont persuadés de la légitimité de leur acte.

Il n'existe pourtant pas d'ordre établi, donc aucune légitimité à faire subir une différence de traitement à deux individus distincts, dans une même situation.

Quelles solutions ?

En désamorçant ces multiples causes, en travaillant au rassemblement des individus, en opposant la solidarité à l'individualisme, en procédant à une réflexion personnelle, quant à ce qui nous pousse à être discriminant (car la discrimination est l'affaire de tous)...

La sensibilisation au respect de l'être humain dans son intégrité physique et psychologique, dans sa singularité, tout en tenant compte du brassage socioculturel sont des moyens de lutte contre le rejet de la différence.

Un espoir ?

L'isolement ne doit pas être une fatalité. Grâce au témoignage des victimes, à la sensibilisation des plus jeunes et à la répression sans appel des dérives, les comportements s'inscriront dans un processus de changement qui s'avère aujourd'hui inévitable.

Un travail de longue haleine.

La discrimination est un délit.

Si vous êtes victime de discrimination, vous pouvez saisir la HALDE, par simple courrier ou en renseignant un formulaire en ligne :

Contacts

Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations

11 rue St Georges - 75009 Paris

www.halde.fr, saisir en ligne. ■



Du 3 au 20 mars :
Exposition de tableaux
d'Adeline COUDRAI
Centre culturel du Grand Turc

Le 3 mars :
Printemps de la Chanson :
Concert Mélissa LAVEAUX
et Dyaoulé PEMBA, chan-
sons haïtiennes
20h30, salle Gérard Phi-
lippe (saison culturelle).

Le 12 mars :

La poésie s'invite en ville !
Dans le cadre de la saison culturelle, la Brigade
d'Intervention Poétique sillonnera les rues de la
commune.
Sonets et autres poèmes seront déclamés dans
différents coins de rue.
Soyez attentifs !!

Le 13 mars :

Spectacle ODC jeunes public (élémentaire)
En partenariat avec l'Office Départemental de la
Culture (ODC), la ville propose une saison jeune
public. Des spectacles variés et de qualité qui ser-
vent également de support de travail et d'ensei-
gnement pour les écoles.
« Évasions, petites évadées » (chansons),
salle Gérard Philippe
Voyage vocal autour de la planète.

Le 21 mars :

Concert de jazz, salle Gérard Philippe, Association
les Trottoirs Mouillés.

Les 28 et 29 mars :

Exposition de trains en modèle réduit,
salle du marché couvert par le club rail-miniature-
pays-fertois.



10h - 18h
Tarifs attractifs.

Le 28 mars :

Concert de Sinsemilia,
20h30, salle Guy Rossolini (saison culturelle).

Le 31 mars :

Concert découverte de Bruno FUSI,
salle des expositions,
Centre Culturel du Grand Turc, 20h30
Entrée gratuite.

Vendredi 3 avril :

Carnaval des écoles : défilé en ville l'après-midi,
avec animation musicale. Les parents et adultes
sont invités à se joindre au défilé.

En avril :

Week-end découverte des gîtes en avril, mai, juin et
septembre, pour deux personnes minimum 100€
par personne et 40€ par personne supplémentaire.
Ce prix comprend :

- la location d'un gîte,
- une carte pass'sports (accès aux activités spor-
tives de la base),
- une entrée au musée du jouet,
- un restaurant,
- une entrée cinéma,
- une entrée au château de Carrouges.

Du 3 avril au 3 mai :

« Au printemps, la Normandie se découvre... »
Tarifs attractifs pour le swin-golf et le musée du
jouet (une animation pour les enfants sera propo-
sée au musée).

Du 14 avril au 18 mai :

Abécédaire en Land'art de Marc POUYET
Création réalisée à partir de photos de lettres
trouvées dans la nature.
Adresse blog : <http://www.marc-pouyet.net>



Du 20 avril au 7 mai :

Exposition de photographies (sur le thème de la
mer) de Roger BIDAULT.
Centre culturel du Grand Turc.

Du 23 au 24 avril :

Spectacle ODC jeune public (maternelles)
« Le petit livre des grands secrets »,
salle Gérard Philippe (scolaires).
Voyage à travers les mots, par l'image.

26 avril :

Fête interculturelle : Pastorale des Migrants
À partir de 12h30, salle Jacques Prévert.
Les habitants de toutes origines sont invités à
partager un repas convivial. Il suffit d'apporter
une entrée, un plat ou un dessert et également
apporter ses couverts.
La Pastorale des Migrants est le rendez-vous de
la diversité fertoise.

Dimanche 3 Mai :

Marché aux fleurs organisé par l'UCIA.

Le 5 mai :

Monologue « Parloirs » de Pépito MATÉO,
20h30, salle Gérard Philippe.
Le conteur donne la parole aux prisonniers,
en interprétant plusieurs personnages.



Du 5 au 30 mai :

Exposition de créations
d'abécédaires,
Centre Culturel
du Grand Turc.
La bibliothèque
vous propose de
créer un abécé-
daire personna-
lisé sur la ville de
La Ferté-Macé.

Le choix du support vous appartient : collages,
photos, textes, dessins, peinture...

Vous pouvez également choisir l'angle de présen-
tation : architecture, personnages, noms de lieux,
professions, faune et flore.

Proposez vos créations et faites vous connaître,
afin d'être exposés !!

Du 8 au 14 mai :

Cinéma Gérard Philippe :
5^e semaine du film d'animation
5 films, à voir en famille.
Tarifs : carte spéciale 5 films : 15 €.

Le 12 mai :

Concert découverte de Bruno FUSI,
salle des expositions,
Centre Culturel du Grand Turc, 20h30
Entrée gratuite.

Samedi 16 mai :

Animation autour de "La Nuit des Musées"
Ouverture du musée du jouet jusqu'à 1h du matin
Entrée gratuite.
Doublée de l'opération "Pierres en lumière dans
l'Orne", initiée par le Préfet et le Conseil Général,
animations et illuminations de la ville.

26 mai :

Spectacle ODC jeune public :
"Contes pour enfants sages",
salle Gérard Philippe (scolaires)
Histoire d'animaux : ces contes décrivent aux plus
jeunes la palette des émotions humaines, à
travers nos amis les animaux.

26 mai :

Fête des Voisins
Invitez vos voisins pour partager un moment
convivial. ■

Réservation / Renseignements :
Service Sports et loisirs
rue St-Denis
61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 37 47 00

Nouveaux tarifs carte pass'sports = 10 euros

ACTIVITÉS	TARIF NORMAL	TEMPS	RÉDUCTION CARTES PASS'SPORTS	
			EUROS	POINTS
Parcours orientation	4		2	= 2
Location planches à voiles ou optimist	6	1 h	2	= 4
Pédalos 2 places	4	½ h	1	= 3
Pédalos 4 places	7	½ h	2	= 5
Mini-golf	2	parcours	1	= 1
Swin-golf	7	parcours	2	= 5
Rosalie	7	½ h	2	= 5
Karts à pédales	6	½ h	2	= 4
Canoës	4	½ h	1	= 3
Pêche	4	journée	1	= 3

Retour en images

Jeudi 23 octobre



Repas des anciens organisé par la Ville de La Ferté-Macé.

En présence du Maire, Jacques DALMONT, du Conseiller Général, José COLLADO, et de conseillers municipaux, 500 de nos aînés se sont réunis pour partager ce moment de convivialité. Les quatre doyens ont été mis à l'honneur et ont reçu de la part de la municipalité : une bouteille de champagne (pour les hommes), un bouquet de fleurs (pour les femmes).

Les doyens : Eugène LAISNÉ, 93 ans, Yvonne MARTEL, 95 ans, Julien BETTSCHART, 99 ans (malheureusement décédé depuis cette date) et Marguerite HARDY, 101 ans. ■

Samedi 22 novembre

La Semaine de la Solidarité s'est terminée par la grande soirée Théma Concert.



Les 14 associations fertoises (Amnesty International, Artisans du Monde, Unicef, Solidar'Mômes, Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT), Croix Rouge, Association La Ferté Ebolowa, le Lion's Club, Baobab, Le Secours Populaire, Les Restos du Cœur, le Comité catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD), Le Secours Catholique et La Ferté-Savoigne Biffeche) ont présenté les objectifs et actions proposés par chacune d'entre elles, à travers une exposition au centre culturel du Grand Turc, du 14 au 22 novembre. L'événement a donné lieu à une grande soirée Théma Concert. 1 000 personnes sont venues écouter l'écrivain philosophe Michel Onfray. Interrogé par un groupe d'élèves de terminale L du Lycée des Andaines, l'auteur de "Cynisme" et "La philosophie féroce" a développé le thème de la solidarité pendant environ deux heures. Pascal Georget, professeur de philosophie, animait le débat.

"La solidarité est une éthique", "Un excès de fraternité n'est jamais domageable" ou "solitaire mais solidaire", autant d'axes de réflexion énoncés par l'écrivain.

Plusieurs artistes se sont également produits sur scène : SINKE, groupe de percussions africaines ; Maya Villanueva, cantatrice vénézuélienne dont la voix a enchanté le public et Patrick Cohen, virtuose du piano-forte, qui a su émouvoir l'auditoire. ■

5 décembre

Inauguration de la déviation de La Ferté-Macé (reliant la route de Flers à la route d'Alençon).



La déviation a été inaugurée en présence d'Alain Lambert, Président du Conseil Général de l'Orne. Le tronçon de la route d'Alençon à la route de Bagnoles sera ouvert au printemps prochain. C'est ce dernier tronçon qui permettra une réelle diminution du trafic (poids lourds en ville). On pourra alors réaliser, petit à petit (avec la Communauté de Communes du Pays Fertois), des aménagements obligeant les véhicules à ralentir. ■

5 et 6 décembre

Téléthon, de nouvelles actions cette année : Parcours de rosalias et karting devant la mairie, par-

cours du cœur à pied, à vélo sur la nouvelle déviation, vente de pommes, de jacinthes et récupération de téléphones portables (une vingtaine d'appareils ont ainsi pu être récupérés).

Ces actions conjuguées ont permis de récolter 3 562 euros pour l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Les organisateurs tiennent à remercier tous les participants, bénévoles, commerçants fertois, le potager de St-Maurice (qui a effectué une donation de 100 kilos de pommes), les écoles fertoises participantes. À noter également, la participation des scouts et des jeunes sapeurs-pompiers.

D'autres projets sont en prévision pour l'année prochaine. ■



6 décembre



L'arbre de Noël (Service petite enfance)

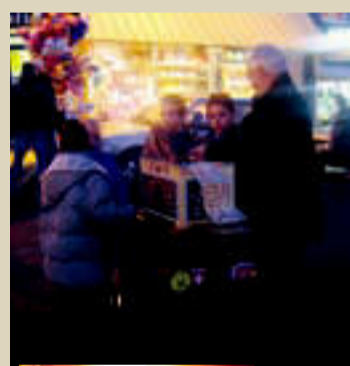
Le Service Petite Enfance de la commune organise chaque année, son spectacle de Noël réservé aux tout petits.

La troupe Chat Bada proposait cette année : "Histoire de petites bêtes", ou les aventures musicales de nos amis les insectes. Un spectacle qui a ravi petits et grands. Les parents et leurs enfants se sont ensuite réunis autour d'un goûter offert par la ville. ■

Du 8 au 24 décembre

Quinzaine commerciale organisée par l'UCIA

38 commerçants participants, 15 000 tickets déposés dans les urnes, 400 bouteilles de champagne offertes. Les commerçants fertois ont également offert des bons d'achat de 100 € à utiliser dans leurs enseignes. ■



17 décembre

Le marché de Noël

Dans le cadre de la quinzaine commerciale, le marché de Noël attire chaque année de nombreux visiteurs. Achats de dernière minute ou simples petits plaisirs, les exposants proposaient des produits variés aux visiteurs.



On pouvait également croiser un cracheur de feu, s'arrêter auprès de l'orgue de barbarie ou écouter la chorale "Si on chantait", devant l'espace culturel du Grand Turc. ■

Le 23 décembre

Noël au quartier Jacques Prévert

Le spectacle de Noël du quartier Jacques Prévert a été organisé cette année par la nouvelle association de quartier : "l'Association Résidents Jacques Prévert". Les enfants ont été émerveillés par le spectacle de magie haut en couleurs, proposé par Alain Guy. La clôture du spectacle a vu l'apparition du père Noël



et la distribution de confiserie. Un tour de calèche, suivi d'un goûter, animé par l'association Escale ont terminé cet après-midi de fête. ■

6 janvier

Remise des lots aux gagnants de la quinzaine commerciale par le président de l'UCIA, maison Bobot ■



15 janvier

Vœux du maire au personnel communal, salle des mariages de la mairie. ■



15 janvier

Réunion publique, salle du marché couvert.

Environ deux cents habitants ont répondu à l'invitation des élus fertois. Le maire, Jacques Dalmont, a abordé les thèmes de l'aménagement du centre-ville et du développement urbain. Après avoir exposé les différentes étapes du projet du centre-ville, il a ensuite évoqué les difficultés rencontrées dans l'avancée des travaux place Leclerc (avenants supplémentaires). La municipalité a tout mis en œuvre, afin que les travaux aient repris au moment où vous lirez ces lignes. Autres thèmes abordés :

- Environnement : économies d'énergies, réduction d'utilisation de traitements chimiques (espaces verts).
- Santé : élaboration du pôle de santé, travail de concertation avec le directeur et le président de la Commission Médicale du CHIC des Andaines afin de pérenniser l'avenir de l'établissement.
- Culture : Une offre culturelle diversifiée avec une nouvelle saison culturelle, la variété de films proposée par le cinéma Art et Essai, l'Office Fertois de la Culture et des Loisirs...

La réunion s'est déroulée dans une atmosphère sereine. Les élus ont répondu aux différentes questions des habitants. Un échange constructif et nécessaire à la compréhension mutuelle. Cette démarche sera renouvelée au cours de l'année. ■

31 janvier et 1^{er} février

XXI^e Salon de l'Habitat

Le 21^e Salon de l'Habitat s'est déroulé les samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février. Il a été inauguré par Jacques Dalmont, Maire de La Ferté-Macé en présence de Laurent Beauvais, Président du Conseil Régional et de José Collado, Conseiller Général de l'Orne. Au cours de la visite, Yves Gouasdoué, Maire de Flers, s'est joint à l'assemblée.

Cinquante-quatre exposants, professionnels de l'Habitat, du logement et de l'aménagement étaient présents. Cette année, le Salon était orienté vers le développement durable, avec douze stands liées à cette dynamique : présentation des pompes à chaleur, aérothermie et géothermie, diagnostic énergétique du lieu d'habitation... Les stands habituels ont également contribué au succès de ce salon. Les nombreux visiteurs sont venus s'informer sur les 39 terrains constructibles proposés par la ville de La Ferté-Macé. Ils avaient également la possibilité de visiter la chaufferie bois.

Rendez-vous en 2010 pour le 22^e salon. ■

